

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS268/7
29 novembre 2004

(04-5190)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – RÉEXAMENS À L'EXTINCTION DES MESURES ANTIDUMPING VISANT LES PRODUITS TUBULAIRES POUR CHAMPS PRÉTROLIFÈRES EN PROVENANCE D'ARGENTINE

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 29 novembre 2004, adressée par M. Georges Abi-Saab, Président de l'Organe d'appel, à la Présidente de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Réexamens à l'extinction des mesures antidumping visant les produits tubulaires pour champs pétrolifères en provenance d'Argentine*, WT/DS268/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 17 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Yasuhei Taniguchi en qualité de Président de la section, et M. A.V. Ganesan et moi-même en qualité de membres.
